

BULLETIN FOOT YVELINES

Saison 2022 / 2023 – 11/10/2022
Bulletin n°4



COMITE FSGT 78
7, rue Veuve Fleuret
78130 LES MUREAUX
01.34.74.84.93 - 07.67.08.08.49
fsgt78@orange.fr
www.fsgt78.com

Afin d'éviter tout problème de retard dans l'enregistrement des résultats de matchs pour le mardi qui suit la rencontre, nous vous conseillons de nous expédier les feuilles de matchs recto/verso par mail à l'adresse ci-dessous :

fsgt78@orange.fr

La feuille de match doit obligatoirement être expédiée à l'adresse ci-dessous :

Comité FSGT des Yvelines

7, rue Veuve Fleuret - 78130 LES MUREAUX



JOINDRE LA COMMISSION

Vous pouvez joindre la commission Football des Yvelines tous les mardis

De 16h30 à 18h30

Au 01.34.74.84.93

Bulletins reçus :

CD 78 : Foot Yvelines n°3

CD 93 : Le Lien n°2

FOOT YVELINES

1 – Courrier(s) reçu(s)	3
2 – Résultats	3
3 – Equipes ayant usé de leur droit de report de match	3
4 – Sanctions Sportives	4
5 – Désignations Arbitres	5
6 – Joueurs suspendus	5
7 – Autorisations	7
8 – Commission Interdépartementale Football IDF	8
9 – Brevet Fédéral Football	9

PRESENTS :

Mme GALLET Sylvie
M. GALLICET Sylvain
M. PUGLISI René

Membres de la Commission Football

Madame GALLET Sylvie :	Secrétaire et membre de la sous-commission des litiges
Monsieur GALLICET Sylvain :	Responsable des arbitres et membre de la sous-commission des litiges
Monsieur PUGLISI René :	Classement et rédacteur du bulletin

IMPORTANT – DEMANDE DE REPORT DE MATCH

Afin de pouvoir mieux gérer les demandes de report de match, la Commission Football des Yvelines (CFY) demande aux équipes Vétérans B du samedi matin de bien vouloir nous communiquer assez rapidement celles qui se sont engagées en Coupes R. Alex et Consolante

Merci



PRISE EN COMPTE DES UA (Unités Administratives)

Pour les 3^{èmes} journées de championnat, la CFY a décidé de ne pas compter les UA

A partir de la 4^{ème} journée, celles-ci seront appliquées.

A L'ATTENTION DES CLUBS A EQUIPES MULTIPLES

Voir Article D – Alinéa 15 du règlement des compétitions de football à 11 en IDF Championnat – Coupes – Trophée des champions

Article 15 : Clubs à équipes multiples

Pour les clubs ayant plusieurs équipes engagées dans les compétitions Football, dans des moments de pratique différents ou identiques, une liste nominative par équipe devra être obligatoirement fournie à la Commission d'affiliation pour le premier week-end de novembre, à charge pour celle-ci de les adresser aux commissions gestionnaires des différentes compétitions..

Passé cette date, seuls des nouveaux licenciés pourront compléter ces listes. En l'absence de liste, le joueur sera attaché à l'équipe avec laquelle il a fait son premier match de la saison.

Aucun glissement de joueurs d'une équipe à l'autre ne pourra être effectué après le premier week-end de novembre.

En Championnat, une équipe peut faire figurer un maximum de 4 joueurs issus d'une autre équipe du club et/ou munis d'une autorisation.

DOCUMENT DEMANDE DE REPORT DE MATCH

Ce document est à remplir par les 2 équipes

En premier : par l'équipe demandeuse qui l'envoie à l'équipe adverse

En second : Le document est à adresser, approuvé ou non, par l'équipe adverse à la CFY



1 – COURRIERS RECUS

Expéditeur	Sujet	Réponse
FSGT 75	Changement de terrain	La rencontre du samedi matin Vétérans B du 15/10/22 entre AS MALGACHE B & ASC BNP PARIBAS CTIP aura lieu sur le terrain J. Noel - 9h - Paris 14 ^{ème} La rencontre du samedi matin Vétérans B du 22/10/22 entre AS MALGACHE B & AS MULTISPORTS aura lieu sur le terrain n°3 du stade Lenglen – Paris 15 ^{ème} Par précaution, les équipes visiteuses : contactez l'équipe AS MALGACHE B pour confirmation du lieu de rencontre.
AS MULTISPORTS	Confirmation engagement en Coupe R. Alex	Merci pour votre réponse
AS DILA	Demande de report de match du 15/10/22 – LES JOYEUX / AS DILA	Par principe la CFY est favorable à cette demande, mais elle ne pourra entériner cette demande dès que LES JOYEUX en nous confirmant l'accord de ce report en nous renvoyant le document de report de match ou un mail de confirmation. Courriel envoyé aux 2 équipes Tant que nous n'aurons pas le calendrier des Coupes R. Alex et la Consolante, nous ne pourrons pas donner de date pour les reports.

2 - RESULTATS

FEUILLE DE MATCH	O = ORIGINALE - M =MAIL	RI = RESULTAT INSCRIT	N.S = RESULTAT NON SAISI
-------------------------	---------------------------------------	------------------------------	---------------------------------

SM VETERANS NIVEAU B - RESULTATS JOURNEE 03 – 08/10/22

LES JOYEUX	Report	AS MULTISPORTS	Report
AS DILA	Exempt	Exempt	Exempt
AFM FC PHOENIX	0 / 3P	FC PARIS MALAGASY	M
RAFALE OC	1 / 1	ASC BNP PARIBAS CTIP	M
TITANES CHILE FC	3 / 1	AS MALGACHE B	M
Exempt	Exempt	AS COMMUNAUX DE PANTIN B	Exempt

Suite à la réserve portée par l'équipe AS MALGACHE B sur la qualification de 3 joueurs de l'équipe TITANES CHILES FC, la Commission de discipline a contrôlé les licences des 2 équipes et aucune infraction n'a été constatée.

De ce fait, le résultat du match est entériné.

3 - EQUIPES AYANT USE DE LEUR DROIT DE REPORT DE MATCH

Groupe	Demandeur	Journée	Date	Rencontre	
SM Vétérans B	AFM FC PHOENIX	01	24/09/22	AS MULTISPORTS	AFM FC PHOENIX
SM Vétérans B	AS MULTISPORTS	03	08/10/22	LES JOYEUX	AS MULTISPORTS

6 – SANCTIONS SPORTIVES

Sous-commission des litiges

DOSSIER 01 J02

J02 – 01/10/22 – LES JOYEUX / AFM FC PHOENIX

L'équipe AFM FC PHOENIX ayant déclaré forfait pour la journée 02 du 01/10/2022 contre LES JOYEUX, perd le match par forfait déclaré.

LES JOYEUX : 03 POINTS 03 BUTS POUR

AFM FC PHOENIX : 00 POINT 00 BUT

DOSSIER 02 J03

J03 – 08/10/22 – AFM FC PHOENIX / FC PARIS MALAGASY

L'équipe FC PARIS MALAGASY a porté une réserve sur la qualification de l'équipe AFM FC PHOENIX.

Après contrôle sur le site des licences des 2 équipes et appel au Comité d'affiliation de l'équipe AFM FC PHOENIX, il s'avère que les licences de l'équipe AFM FC PHOENIX n'ont été validées que le 10/10/2022.

De ce fait, la sous-commission de discipline décide de donner match perdu par pénalité à l'encontre de l'équipe AFM FC PHOENIX pour avoir fait jouer des joueurs non qualifiés à la date du match.

VOIR ARTICLE D – ALINEA 13 DU REGLEMENT DES COMPETITIONS DE FOOTBALL A 11 EN IDF CHAMPIONNATS-COUPES-TROPHÉE DES CHAMPIONS.

D – QUALIFICATION DES JOUEURS – MUTATIONS – AUTORISATIONS

Article 13 : Qualification Un joueur est qualifié pour son club après validation de sa licence par son Comité.

La FSGT met en place progressivement la licence dématérialisée. Durant cette phase, la licence existe sous deux formats différents :

La licence papier (ancien format) Elle devra obligatoirement ETRE PLASTIFIEE par le club, après que le joueur ait apposé sa photo et sa signature.

Chaque joueur doit avoir sa licence et une pièce d'identité (ou une copie de sa pièce d'identité) à chaque rencontre. Cette disposition peut être remplacée par la validation de l'identité par les commissions qui imposent un timbre IC (Identité Contrôlée) sur la licence. (obligatoire pour les équipes du Vendredi et du Lundi).

Une licence sans photo et/ou non signé et/ou non plastifiée n'est pas valable pour participer aux compétitions.

La licence dématérialisée (nouveau format)

Pour chaque joueur, une photo est attachée à sa fiche licence. L'identité et la photo du joueur ont été vérifiées par le Comité qui délivre la licence. Un QR Code permet de vérifier les informations portées sur la licence depuis le site licence de la fédération.

Les licences sont remises à l'arbitre avant le début du match et sont vérifiées par les capitaines. Dans le cas d'une licence papier sans timbre IC (Identité Contrôlée), d'absence de licence ou sur simple demande de l'arbitre de la rencontre pour vérification, la présentation d'une pièce officielle ou de sa copie contenant ces 4 critères (nom, prénom, date de naissance et photo) est obligatoire. L'arbitre interdira la participation à la rencontre d'une personne ne pouvant justifier de son identité, comme indiqué ci-dessus.

Dans le cas d'absence de licence d'un ou plusieurs joueurs, l'Arbitre indiquera précisément le nom, prénom et la date de naissance de chaque joueur, pour vérification de sa qualification par la commission compétente. Dans ce cas, leur équipe se verra sanctionnée de deux unités administratives de pénalités.

Pour participer à un match officiel, tous les joueurs devront obligatoirement avoir 17 ans au cours de la saison 2021/2022, soit être né avant le 30 juin 2005.

Pour pouvoir participer aux deux derniers matches du Championnat, sa licence devra être qualifiée au plus tard le 1er mai de la saison en cours.

Toute infraction à cet article entraînera la perte du match par pénalité pour l'équipe fautive (0 point et 0 but).

5 – DESIGNATIONS ARBITRES



Les désignations des arbitres officiels ne sont plus publiées dans les bulletins.
Vous trouverez les désignations d'arbitres sur la page de votre équipe du site
www.footfsgtidf.fr

6 – JOUEURS SUSPENDUS

Gestion	DJ	Nom du club	Nom du joueur	Licence	Chpt	Coupe	A compter	Jusqu'au	Commentaires
75	VS	COLOMBIA FOOT	GRISALES LOPEZ ERMINSON	55768158	Oui	Oui	21/01/2022	21/10/2022	Suspendu pour 9 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
75	LS	PEREIRA	PARRA ARMANDO	955857	Oui	Oui	26/09/2022		Suspendu, en attente de décision
75	LS	FONTENAY FOOTBALL TEAM	KANOUTE SAMBA	55619260	Oui	Oui	26/09/2022		Suspendu, en attente de décision
75	LS	AS CANAL PLUS	MORTERA MAXIME	55665314	Oui	Oui	26/09/2022		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
75	LS	ASL ST GERMAIN	TOMBARI NIZAR	960603	Oui	Oui	03/10/2022		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
75	LS	U.F.C. VETERANS	DE OLIVEIRA GABRIEL RODRIGO	952853	Oui	Oui	03/10/2022		Suspendu, en attente de décision
75		LOS MENORES FC	RIZO MUNOZ BRANDON ALBERTO	55766763	Oui	Oui	14/12/2021	14/01/2023	Suspendu pour 13 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
75		LOS MENORES FC	POTES MUNOZ FABIAN	920497	Oui	Oui	25/03/2022	25/12/2022	Suspendu pour 9 mois
75		ASCP 18	GOMIS ADRIEN AMIGO	865581	Oui	Oui	21/06/2022	21/03/2023	Suspendu pour 9 mois
78	SM	AS MULTISPORTS	DE CASTRO MICHEL	826185	Oui	Oui	30/04/2022	30/01/2023	Suspendu pour 9 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
78	SM	AS MULTISPORTS	FERNANDES FERREIRA FRANCISCO	10160	Oui	Oui	30/04/2022	30/11/2022	Suspendu pour 7 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
92	LS	WINAMAX FC	LALLA FRITHJOF	952334	Oui	Oui	10/10/2022		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
93	DM	AOP BEZONS	BARRETO DYLAN	820032	Oui	Oui	16/01/2022	16/10/2022	Suspendu pour 9 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
93	DM	AS ESTORIL	BRUNIAUX JOHANN	55543994	Oui	Oui	27/03/2022	27/12/2022	Suspendu pour 9 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
93		BLANKOK UNITED	AKKAL NADIR	684301	Oui	Oui	04/12/2021	04/03/2023	Suspendu pour 15 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
93		GARE DE BONDY	KHOMA MOUSSA	658387	Oui	Oui	07/05/2022	07/12/2022	Suspendu pour 4 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
94	SM	USMT BOISSY HEMISPHERE	CROCHERAY SAMUEL	55767237	Oui	Oui	03/07/2019		Une interdiction définitive de participer directement ou indirectement à l'organisation et au déroulement des compétitions et manifestations sportives autorisées par une fédération délégataire ou organisées par une fédération agréée
94	SA	ESF PARIS	DIAKHITE ABOUBACAR	55795534	Oui	Oui	26/03/2022	26/12/2022	Suspendu pour 9 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
94	SA	EMI KOUSSI	MOHAMED YAYA	937093	Oui	Oui	07/05/2022	07/12/2022	Suspendu pour 7 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
94	DM	ETOILE BLEUE VITRY	DIALLO SEKOU	862759	Oui	Oui	22/05/2022	22/10/2022	Suspendu pour 2 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
94	SA	ESPOIR 18	KHENTACHE SALAH	55663747	Oui	Oui	18/06/2022		Suspendu, en attente de décision

Gestion	DJ	Nom du club	Nom du joueur	Licence	Chpt	Coupe	A compter	Jusqu'au	Commentaires
75	VS	COLOMBIA FOOT	GRISALES LOPEZ ERMINSON	55768158	Oui	Oui	21/01/2022	21/10/2022	Suspendu pour 9 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
75	LS	PEREIRA	PARRA ARMANDO	955857	Oui	Oui	26/09/2022		Suspendu, en attente de décision
75	LS	FONTENAY FOOTBALL TEAM	KANOUE SAMBA	55619260	Oui	Oui	26/09/2022		Suspendu, en attente de décision
75	LS	AS CANAL PLUS	MORTERA MAXIME	55665314	Oui	Oui	26/09/2022		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
75	LS	ASL ST GERMAIN	TOMBARI NIZAR	960603	Oui	Oui	03/10/2022		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
75	LS	U.F.C. VETERANS	DE OLIVEIRA GABRIEL RODRIGO	952853	Oui	Oui	03/10/2022		Suspendu, en attente de décision
75		LOS MENORES FC	RIZO MUNOZ BRANDON ALBERTO	55766763	Oui	Oui	14/12/2021	14/01/2023	Suspendu pour 13 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
75		LOS MENORES FC	POTES MUNOZ FABIAN	920497	Oui	Oui	25/03/2022	25/12/2022	Suspendu pour 9 mois
75		ASCP 18	GOMIS ADRIEN AMIGO	865581	Oui	Oui	21/06/2022	21/03/2023	Suspendu pour 9 mois
78	SM	AS MULTISPORTS	DE CASTRO MICHEL	826185	Oui	Oui	30/04/2022	30/01/2023	Suspendu pour 9 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
78	SM	AS MULTISPORTS	FERNANDES FERREIRA FRANCISCO	10160	Oui	Oui	30/04/2022	30/11/2022	Suspendu pour 7 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
92	LS	WINAMAX FC	LALLA FRITHJOF	952334	Oui	Oui	10/10/2022		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
93	DM	AOP BEZONS	BARRETO DYLAN	820032	Oui	Oui	16/01/2022	16/10/2022	Suspendu pour 9 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
93	DM	AS ESTORIL	BRUNIAUX JOHANN	55543994	Oui	Oui	27/03/2022	27/12/2022	Suspendu pour 9 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
93		BLANKOK UNITED	AKKAL NADIR	684301	Oui	Oui	04/12/2021	04/03/2023	Suspendu pour 15 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
93		GARE DE BONDY	KHOMA MOUSSA	658387	Oui	Oui	07/05/2022	07/12/2022	Suspendu pour 4 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
94	SM	USMT BOISSY HEMISPHERE	CROCHERAY SAMUEL	55767237	Oui	Oui	03/07/2019		Une interdiction définitive de participer directement ou indirectement à l'organisation et au déroulement des compétitions et manifestations sportives autorisées par une fédération délégataire ou organisées par une fédération agréée
94	SA	ESF PARIS	DIAKHITE ABOUBACAR	55795534	Oui	Oui	26/03/2022	26/12/2022	Suspendu pour 9 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
94	SA	EMI KOUSSI	MOHAMED YAYA	937093	Oui	Oui	07/05/2022	07/12/2022	Suspendu pour 7 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
94	DM	ETOILE BLEUE VITRY	DIALLO SEKOU	862759	Oui	Oui	22/05/2022	22/10/2022	Suspendu pour 2 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
94	SA	ESPOIR 18	KHENTACHE SALAH	55663747	Oui	Oui	18/06/2022		Suspendu, en attente de décision

7 – AUTORISATIONS

Autorisations en cours

Nom du joueur	Club d'appartenance	Autorise au club	Licence	A compter
ALMEIDA YANNICK	UNION ATHLETIQUE SOCIETE GENERALE	LA TEAM 2018	534948	14/09/2022
RODRIGUES FERREIRA FILIPE	FC SOLVEIRA	AS MULTISPORTS	55734408	19/09/2022
AMAR FAROUK	FC SOLVEIRA	AS MULTISPORTS	819704	19/09/2022
MAES WILLY	FC MELTING POTES	UA SOCIETE GENERALE A	165893	21/09/2022
BOUYAKOUB NOAM	FC MELTING POTES	UA SOCIETE GENERALE A	899235	21/09/2022
MORIN LAURENT	FC MELTING POTES	UA SOCIETE GENERALE A	899238	21/09/2022
D EAU ALAN	SOCCA LIBRE	ACPAO 18	386743	21/09/2022
FAURE THOMAS	SOCCA LIBRE	ACPAO 18	140349	21/09/2022
JOYEUX GHISLAIN	SOCCA LIBRE	ACPAO 18	18698	21/09/2022
KERROS ARTHUR	AS DES FOOTBALLEURS BI-JAMBISTES DU LUNDI	LES GARS DU XV	55787175	23/09/2022
VERUT THEO	AS DES FOOTBALLEURS BI-JAMBISTES DU LUNDI	LES GARS DU XV	55787182	23/09/2022
FEVE GREGOIRE	AS TITANS KOLODOR	AS REDLIONS FOREVER	881351	23/09/2022
JULCA JORGE LUIS	CS CHILI	OLYMPIQUE DE PANTIN	953404	23/09/2022
ABAD HERRERA CARLOS	CS CHILI	OLYMPIQUE DE PANTIN	907911	23/09/2022
LOPEZ VILLANUEVA EDUARDO	CS CHILI	OLYMPIQUE DE PANTIN	907913	23/09/2022
DEL ROSARIO AUGUSTO	CS CHILI	OLYMPIQUE DE PANTIN	953373	23/09/2022
LAMVU-GARCIA NORMAN	FC CHIOTS	UA SOCIETE GENERALE A	821986	29/09/2022
YELA ANDRES	CS SALVADOR ALLENDE	TITANES CHILE FC	55576656	30/09/2022
MILLION SEBASTIEN	CS SALVADOR ALLENDE	TITANES CHILE FC	901991	30/09/2022
DIAZ FERNANDO	CS SALVADOR ALLENDE	TITANES CHILE FC	46765	30/09/2022
LAMVU-GARCIA NORMAN	FC CHIOTS	UA SOCIETE GENERALE A	821986	30/09/2022
BEKEMEN YANN	FC MELTING POTES	UA SOCIETE GENERALE A	55729997	30/09/2022
DAIFI AZEDDINE	AS DES JEUNES DE COLOMBES	CLUB 92 CMCAS	55728758	19/09/2022

Nouvelles Autorisations

Nom du joueur	Club d'appartenance	Autorise au club	Licence	A compter
ALVES FERREIRA EDUARDO	AS PARIS AIGLE	U.F.C.	949678	06/10/2022
NOBRE RODRIGUES RONILDO	AS PARIS AIGLE	U.F.C.	949772	06/10/2022
NOBRE RODRIGUES DENILSON	AS PARIS AIGLE	U.F.C.	950373	06/10/2022
GUERMAZI MEHDI	OLYMPIQUE DE PARIS	LES GARS DU XV	809282	23/09/2022
COHEN NICOLAS	OLYMPIQUE DE PARIS	LES GARS DU XV	55497170	19/09/2022
DJEBRE GUY-MICHEL	FC MELTING POTES	UA SOCIETE GENERALE A	821781	07/10/2022

COMMISSION INTERDEPARTEMENTALE DE FOOTBALL FSGT

Séance du 28/09/2022 au Comité 93 et en visioconférence

Présents :

Comité 75 : David CHEVAU – Pascal LAVILLE

Comité 78 : René PUGLISI

Comité 92 : Philippe ZAGO

Comité 93 : Jean Paul HATTERER

Comité 94 : Farid BENSIKHALED – Alain GIBEAU

Ligue IDF : Jean Michel BOUTTEAU – Antonio CALERO – Tom Hélié – Adrien

TEYSSIER

Ordre du jour :

Préparation de l'Assemblée Générale des clubs jeudi 6 octobre

Bilan des engagements

Validation des groupes de championnat

Tests physiques pour les arbitres

Organisation de la formation des arbitres

1. Préparation de l'AG des clubs

- a. Rappel : l'AG est commune à tous les clubs qui peuvent y participer en présentiel dans leur comité ou dans un autre comité ou en se connectant à la visioconférence.
- b. La convocation est envoyée en central par David, le lien de connexion sera envoyé le jeudi matin
- c. Farid assurera l'ouverture de la séance
- d. David fera le rappel des consignes relatives à la procédure de dématérialisation des licences
- e. Jean Paul reviendra sur le calendrier général de la saison, le fonctionnement des brassages et la suite des coupes, la constitution des groupes de championnat
- f. David parlera des modifications du règlement et de l'organisation des rencontres
- g. Pascal fera un point sur l'application des UA et des UP
- h. Philippe interviendra sur l'arbitrage : situation – formation
- i. Farid présentera le Brevet Fédéral d'entraîneur

2. Bilan des engagements

- a. Après l'enregistrement des derniers dossiers nous comptons 137 équipes dans nos championnats, soit une baisse de 5 par rapport à la saison dernière

3. Validation des groupes

- a. Les groupes sont examinés par demi-journée et des corrections ou ajustements sont apportés : LES AUTHENTIKS DE COURBEVOIE sont intégrés au Groupe A – CHEMINOTS DU LANDY est maintenu au Groupe B – ASA RIGONDES est intégré au Groupe A pour compléter le groupe
- b. Vendredi Soir : 1 groupe de 12 équipes et 1 groupe de 11 équipes
- c. Samedi matin : 1 groupe de 10 équipes et 1 groupe de 9 équipes
- d. Samedi Après-Midi : 1 groupe de 10 équipes et 1 groupe de 9 équipes

- e. Dimanche Matin : 2 groupes de 11 équipes
- f. Lundi Soir : 1 groupe de 11 équipes, et 2 groupes de 10 équipes

4. Tests physiques pour les arbitres

- a. Bonne participation du corps arbitral, peu d'absents
- b. Séance assez participative pour les rappels des règles et des consignes pour la gestion des rencontres, par contre l'examen des premières feuilles de match fait apparaître que ces consignes ne sont pas suivies d'effet
- c. Les arbitres qui n'ont pas participé aux séances organisées les 17 et 18 septembre seront convoqués le 21 octobre pour une séance de rattrapage, sans doute au Stade Garchery à Joinville. Sinon ils devront effectuer un test d'effort chez un médecin et participer à une séance de mise à jour des règles et consignes.

5. Formation des arbitres

- a. Le constat déjà effectué de l'insuffisance de la formation complète en ligne telle que réalisée la saison dernière incite la commission à s'organiser différemment avec un suivi plus important de la formation et des séances en présentiel.

6. Questions diverses

- a. Les difficultés constatées dans l'exploitation du site des foots nous obligent à envisager un renouvellement complet pour la prochaine saison. Une réunion de l'ensemble des parties prenantes actuelles et futures est à organiser pour finaliser le cahier des charges.
- b. Une réunion des nouveaux clubs est programmée le 9 novembre afin de leur permettre de mieux appréhender le fonctionnement du foot à la FSGT.
- c. Commission de validation des équipes pouvant participer à la phase nationale de la Coupe Auguste Delaune : le 25/10 à 16h00

Prochaine réunion de la Commission Interdépartementale le 24/11 à 18h30 au Comité 92.

9 – BREVET FEDERAL FOOT

Le Comité FSGT du Val de Marne, le club l'ES Vitry et la FIF FSGT organise le Brevet Fédéral Foot.

Si vous êtes intéressé(e), vous trouverez toutes les informations nécessaires ci-dessous :

Particularité du BF Foot :

- 7 modules spécifiques foot de 3h chacun, une fois toutes les 5 à 6 semaines (voir programme)
- 1 journée tronc commun le samedi 15 octobre (on y clôt sa formation BF ou on la débute)

Les inscriptions :

- Pour la journée Tronc Commun du 15 octobre : <https://forms.gle/QDdY9oXw6NLQbGc67> - cette journée est ouverte aux stagiaires 2021/2022 de tout BF ainsi qu'à ceux qui commencent une formation BF EN 2022/2023
- Pour le BF Foot : <https://forms.gle/momymaX55zaVaaXh9>

Pour des renseignements :

- contacter Farid au comité au 01.49.87.08.50. ou par mail à farid@fsgt94.org.
- tract et plaquette ici ou en pièce jointe : https://www.fsgt94.org/IMG/pdf/bf_foot_plaquette_2022-2023.pdf

Les footballs FSGT en région parisienne représentent plus de 1000 équipes et plus de 17000 adhérents. L'essentiel de la formation des animateurs, entraîneurs et responsables d'équipes s'opère sur le tas et dans les clubs. La FSGT propose une action de formation pour développer et reconnaître les compétences et l'expérience de tous ceux qui encadrent ces équipes.

La FSGT est une fédération omnisports. Le Brevet Fédéral d'Animation est un diplôme organisé sur plusieurs activités. Le tronc commun est l'ensemble des séquences communes à ces formations. Elles représentent l'ensemble des connaissances et des compétences communes d'un animateur FSGT, quelle que soit son activité. Le tronc commun contient des séquences sur la connaissance de la FSGT, la pédagogie générale, la vie associative et la réglementation.

Objectifs et finalités de la formation :

- Disposer d'un diplôme reconnu qui garantit la reconnaissance des compétences pédagogiques et techniques à animer, encadrer, initier la pratique de toutes les formes de football de l'enfant à l'adulte, en toute sécurité.
- Renforcer les capacités des stagiaires à développer des formes de pratiques visant à responsabiliser les adhérents, au service de la vie associative des clubs.

Contenus de formation : 7 séquences spécifiques de 2 ou 3 heures chacune en distanciel (visio) ou en présentiel.

- Gestion de groupe et des conflits
- Sécurité, physiologie, anatomie et santé
- Connaissance des publics
- Observation et analyse de match – Outils d'observation et mise en situation
- Construction et animation d'une séance / mise en situation pédagogique (4 séances pratiques)
- Initiation et découverte du Walking foot

Et une journée de tronc commun organisée par la Ligue Ile de France FSGT.

Conditions d'obtention du diplôme : Participer aux 7 modules sur une ou deux saisons...

- Pour obtenir le brevet fédéral il faudra participer aux 7 séquences, l'évaluation étant continue.
- Un livret de formation est ouvert lors de la première participation à un des 7 modules. Si à la fin de la saison 2022/2023 un ou plusieurs modules ne sont pas acquis, le ou la stagiaire pourra s'inscrire aux modules qui lui manquent lors de la saison 2023/2024.

Coût : 80 € Ce montant prend en compte les frais pédagogiques et du matériel remis au stagiaire.

Public visé : Entraîneurs, animateurs, joueurs capitaines d'équipes de tous les footballs (foot en salle, foot auto arbitré à 7, foot à 11, foot jeunes, Walking Foot). Débutants ou confirmés. Licenciés FSGT, âgés de 16 ans minimum.

Dates de formation en Présentiel :

Les séances en salle se dérouleront au comité FSGT du Val de Marne à Ivry sur Seine (94) ou au siège de l'ES Vitry à Vitry sur Seine (94).

Les séquences sur le terrain se dérouleront dans le cadre du stage d'entraîneurs du club de l'ES Vitry durant la 2ème semaine des vacances de Pâques.

Journée tronc commun

samedi 15 octobre 2022 au siège du comité FSGT Val de Marne de 10h à 17h

- Pédagogie générale
- Responsabilité juridique
- Vie et projet associatif

Connaissance de la FSGT

Lundi 24 octobre 2022 de 19h à 22h à Vitry sur seine :

Observer un match pour décrypter les problèmes et mieux coacher son équipe.

Lundi 7 novembre 2022 de 19h à 22h à Vitry sur seine:

- Gérer et animer un groupe.
- Prévenir et gérer des conflits.

Lundi 12 décembre 2022 de 19h à 22h à Vitry sur seine :

- Anatomie, Physiologie, Santé et sécurité. La préparation physique du footballeur.

Lundi 6 février 2023 au siège du comité FSGT Val de Marne

- Connaissance des publics

Mardi 20 mars 2023

- Jeux à thèmes, exercices et situations de jeu

Mardi 2, mercredi 3, jeudi 4 mai 2023 de 19h à 22h à Vitry sur seine :

- La séance d'entraînement : principes et méthode, une séance sur le terrain encadrée par les formateurs.
- Mise en situation pédagogique (sur le terrain)
- Publics u14-u16-u18

Date à déterminer :

- Initiation et Découverte du Walking Foot (sur le terrain)



Contacts et Renseignements :

LIF FSGT 01.49.42.23.24

FSGT 94 : 01.49.87.08.50